

Bordeaux, le 4 juillet 2018

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

ORAGES

pour l'ensemble des communes du département.

L'alerte est valable du **mercredi 04 juillet 2018 à 14h00 au jeudi 05 juillet 2018 à 0h00**

Actuellement, des orages localisés sur le nord-est de la Nouvelle Aquitaine et le nord de l'Occitanie sont parfois forts, mais ne font pas l'objet de cette vigilance orange. En cours d'après-midi, une virulente dégradation orageuse va débiter sur les départements côtiers et s'étendre rapidement vers l'est. Ces orages seront précédés d'un temps très chaud et lourd, les températures maximales étant souvent comprises entre 30 et 33°C dans l'intérieur.

Les orages seront très soudains et souvent violents, caractérisés par :

- de fortes rafales atteignant souvent 80 à 100 km/h, localement 130 km/h.
- de fortes chutes de grêle, de diamètre localement supérieur ou égal à 4 cm.
- de précipitations intenses, parfois de l'ordre de 30 mm en 15 minutes, mais n'excédant rarement 40 ou 50 mm en 1h compte tenu de la rapidité de déplacement des orages.

Il est demandé aux maires :

- **d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens ;**
- **d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :**

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations	<ul style="list-style-type: none">• À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent• Pendant l'orage :<ul style="list-style-type: none">• ne vous abritez pas sous les arbres• évitez les promenades en forêt• évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

POUR LE PRÉFET

Pour le Préfet,
La Directrice de Cabinet Adjointe,
Directrice des Sécurités,

Françoise JAFFRAY